



Port-au-Prince, le 20/04/17

**Le Directeur
Patrick Bogeat**

aux

Membres du Conseil d'école et parents d'élèves

Objet : Compte rendu du Conseil d'école du 04/04/17

I- Avis à donner :

Calendrier scolaire 2017/2018

Le calendrier scolaire 2017/2018 proposé tient compte des différentes contraintes imposées au LAD.

- 1) Des contraintes institutionnelles de l'Education Nationale française :
 - Nombre d'heures de classe maxi par semaine pour le primaire.
 - Nombre de jours de classe par an pour le secondaire.
 - Dates des examens.
 - Rythme annuel préconisé de 7 semaines de classe suivies de 2 semaines de vacances.
- 2) Des contraintes du réseau des écoles françaises de la zones Amérique Centrale et Caraïbes :
 - 22 établissements dans 14 pays doivent coordonner les temps d'ouverture des lycées français afin d'offrir un maximum de plages en commun pour l'organisation de la formation continue des enseignants.
- 3) Des contraintes du calendrier local :
 - Jours fériés haïtiens, fête du Carnaval

Le calendrier proposé par le LAD tient compte de ces différentes contraintes.

Les membres du Conseil d'école font remarquer leur préférence pour un calendrier où il n'y aurait pas de travail la première semaine de juillet. Le LAD doit cependant rester ouvert en raison de l'organisation du brevet des collèges qui aura lieu plus tardivement en 2017/2018.

Les vacances de printemps auront lieu tard aussi pour synchroniser le calendrier avec celui des autres établissements de la zone (demande de l'Inspecteur de l'Education Nationale).

Les membres du Conseil d'école émettent un avis favorable tout en remarquant qu'il n'y a peu de latitude dans le choix de ce calendrier scolaire.

Proposition du port d'un uniforme au LAD

Cette question qui fait débat depuis plusieurs années, car c'est une demande d'une majorité de familles, est régulièrement écartée par les équipes pédagogiques, le port de l'uniforme n'est en effet pas une réflexion souvent abordée en France.

Cette année scolaire, nous avons donc fait l'expérience de l'uniforme sous forme d'un polo, à porter lors de sorties, visites ou manifestations en dehors du LAD.

L'enquête diffusée au niveau du primaire donne une forte proportion de familles favorables au port du polo : 80%.

L'expression de l'individualité peut s'exprimer de multiples manières encore, notamment à travers les fondamentaux : langue orale et écrite par exemple.

Le Conseil d'école a voté en faveur du port du polo à partir de la rentrée prochaine. Cet avis a été transmis au Conseil d'Etablissement.

II- Informations transmises

1) Langue vivante : La place de la langue créole dans les programmes

Depuis un an déjà, la langue créole est abordée en classe, notamment en prémices des apprentissages de la lecture et de l'écriture de la langue française. Suite aux études des neurosciences cognitives, cet aspect des apprentissages est prévu dans les programmes officiels que nous devons appliquer dans tous les lycées français à l'étranger, dans le but de renforcer la langue française.

Nous observons encore des oppositions de parents, alors que l'objectif est de favoriser l'apprentissage et la maîtrise du français, ce n'est pas compris par tous.

Quelques précisions pédagogiques : Par langue maternelle, on entend une langue utilisée par l'enfant dès son plus jeune âge en réception et/ou production orale.

Plus tard, un enfant qui apprend à lire et à écrire doit avoir une parfaite conscience des sons de la langue étudiée puisque l'écriture est le codage des phonèmes, la lecture le décodage. L'élève doit donc avoir une conscience claire des phonèmes de chaque langue utilisée : français/espagnol, français/anglais, français/créole, français/italien...

- Renforcer **la conscience phonologique** des deux langues facilite les apprentissages de la lecture et de l'écriture du français, surtout lorsqu'il existe de nombreuses interactions entre les langues.
- Concrètement, la place du créole dans les programmes se traduit au cycle1 par des jeux sur les sonorités des langues, des comptines, des chants en langue créole et en langue française par exemple. Cet exercice de prise de conscience des phonèmes de chaque langue renforce la maîtrise du français.
- D'autres situations d'apprentissages sont déjà utilisées en langue française pour ce renforcement : lecture à haute voix, ateliers de langage oral et plus récemment tous les travaux autour de Radiotizanmi par exemple : www.radiotizanmi.blogspot.com

2) Mise en place d'un goûter collectif à l'élémentaire à l'étude.

Question posée lors que premier Conseil d'école : Serait-il souhaitable et possible d'organiser un goûter collectif à l'élémentaire ?

- Au-delà des considérations techniques d'organisation ou de coût, une enquête sur ce sujet donne 70% de familles pour, 27% contre et 3% ne se prononcent pas.

Une majorité semble donc favorable à cette idée. Quels en seraient les avantages ? Quelle organisation serait possible ? Une commission se met en place pour étudier ces questions.

III- Questions diverses

Des questions sur les plages horaires d'ouverture du LAD sont posées : Pourquoi ne pas commencer un peu plus tard le matin ? Les cours peuvent-ils continuer après 12h20 ?

Ces questions ne peuvent être débattues uniquement en fin de Conseil d'école, elles nécessitent une réflexion plus large : toutes modifications des horaires ou du rythme d'accueil des élèves impliquent en effet le fonctionnement de l'établissement dans son ensemble, en termes d'encadrement, d'immobilier, de circulation à l'intérieur et à l'extérieur du LAD, de budget...

Elles doivent donc faire l'objet d'une réflexion en amont, qui pourrait être menée par exemple sur l'ensemble de l'établissement, sous couvert du Conseil d'établissement.

Le président de séance,
Patrick Bogeat

En annexe, la proposition de calendrier scolaire, adopté ensuite par le Conseil d'Etablissement du même jour.